

Intervention au séminaire M2 équipe MEPS (Centre Max Weber), vendredi 23 mars 2012

**Stéphanie TRALONGO**

## **Le « Projet Personnel et Professionnel » en Institut Universitaire de Technologie : une approche sociologique**

Le « Projet Personnel et Professionnel » répond en IUT à l'attente de mise en place d'un « dispositif d'accueil, de tutorat, d'accompagnement et de soutien à l'orientation de chaque étudiant afin de favoriser la réussite de son projet personnel et professionnel »<sup>1</sup> énoncé par l'article 15 de l'arrêté du 03 août 2005<sup>2</sup>. Son introduction en 2005 au sein des programmes pédagogiques nationaux de DUT<sup>3</sup>, qui avait pour objectif de contribuer à inscrire ce diplôme dans le mouvement de réformes de l'enseignement supérieur (LMD 2002 ; LRU 2007)<sup>4</sup>, est présenté par les IUT comme permettant de renforcer la dimension professionnalisante des formations proposées. Ayant constitué ce dispositif en objet d'étude depuis plusieurs années, je souhaite aborder deux points lors de cette intervention. Il s'agira de questionner d'une part les effets de l'apparition d'un ensemble de pratiques ne relevant pas forcément de la forme scolaire au sein de programmes et d'institutions à visée éducative, et d'autre part les formes d'appropriations par des étudiants socialement différenciés.

---

1 <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENS0501754A.htm>.

2 <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENS0501754A.htm>.

3 Diplôme Universitaire de Technologie.

4 Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence, J.O. Numéro 101 du 30 Avril 2002. <http://www.legifrance.gouv.fr> ; Loi n°2007-1199 du 10 août 2007, <http://www.legifrance.gouv.fr>